

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE L'ANGE-GARDIEN
COMTÉ DE MONTMORENCY**

SÉANCE ORDINAIRE DU LUNDI 2 MARS 2020

À la séance ordinaire du Conseil municipal de L'Ange-Gardien, tenue à la salle de la Mairie, lundi le 2 mars 2020 étaient présents : Mesdames Chantale Gagnon, Diane Giguère, Messieurs Roger Roy, Simon Marcoux, Félix Laberge et Michel Laberge sous la présidence de Monsieur le maire Pierre Lefrançois.

1. Mot de bienvenue par Monsieur le Maire

La séance est ouverte par quelques mots de bienvenue à l'assistance par Monsieur le maire.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

La secrétaire-trésorière fait la lecture de l'ordre du jour proposé avec l'ajout à la section 21 :

- 4- Subvention accordée pour l'amélioration du réseau routier ;

20-03-9942 IL EST PROPOSÉ PAR Michel Laberge, conseiller, que l'ordre du jour présenté soit accepté et que l'item divers demeure ouvert jusqu'à la fin de la session, APPUYÉ PAR Félix Laberge, conseiller, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ.

5- Acceptation du procès-verbal de la séance du 3 février 2020

20-03-9943 IL EST PROPOSÉ PAR Roger Roy, conseiller, que le procès-verbal du 3 février 2020 soit accepté par le conseil municipal, APPUYÉ PAR Félix Laberge, conseiller, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ.

6- Rapport de dépenses autorisées par la directrice générale et acceptation des comptes à payer

20-03-9944 IL EST PROPOSÉ PAR Félix Laberge, conseiller, que le conseil municipal accepte le rapport de dépenses autorisées par la directrice générale durant le mois, en vertu de la réglementation sur la délégation de pouvoir # 06-547 et le règlement décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire # 07-562, et totalisant 93 425.40 \$, APPUYÉ PAR Diane Giguère, conseillère, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ.

Les membres du conseil municipal prennent connaissance de la liste des comptes à payer soumise par la secrétaire-trésorière.

20-03-9945 IL EST PROPOSÉ PAR Félix Laberge, conseiller, que le conseil autorise le paiement des comptes à payer totalisant 309445.04 \$ et que le maire et la secrétaire-trésorière soient autorisés à signer les chèques pour et au nom de la Municipalité de L'Ange-Gardien, APPUYÉ PAR Diane Giguère, conseillère, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ.

7- Première période de questions

Monsieur le Maire invite les personnes présentes dans l'assistance à poser leurs questions.

8- Correspondances

Symposium 2020- Arts et Reflets de Château-Richer

20-03-9946 IL EST PROPOSÉ PAR Michel Laberge, conseiller, que le conseil municipal de l'Ange-Gardien autorise le versement d'une aide financière de 250 \$ pour l'événement Arts et Reflets Château-Richer, qui aura lieu les 7, 8, et 9 août 2020, APPUYÉ PAR Roger Roy, conseiller, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ.

Demande de partenariat de La Villa Les Mésanges

20-03-9947 IL EST PROPOSÉ PAR Diane Giguère, conseillère, que le conseil municipal de l'Ange-Gardien autorise le versement d'une aide financière de 500 \$ pour l'événement du 20^{ième} anniversaire de l'existence de La Villa, qui aura lieu le 31 mai 2020, APPUYÉ PAR Félix Laberge, conseiller, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ.

- 20-03-9948 **Demande de l'Association du Lac La Retenue**
IL EST PROPOSÉ PAR Roger Roy, conseiller, que le conseil municipal de l'Ange-Gardien autorise le versement d'une aide financière de 700 \$ pour l'année 2020, pour le paiement de leurs assurances, à L'Association du Lac de la Retenue, APPUYÉ PAR Chantale Gagnon, conseillère, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ.
- 20-03-9949 **Demande de commandite de la Municipalité de Boischatel**
IL EST PROPOSÉ PAR Michel Laberge, conseiller, que le conseil municipal de l'Ange-Gardien autorise le versement d'une participation financière de 1500 \$ pour la réalisation culturelle historique pour l'occasion du symposium-2020, qui aura lieu le 29 mai prochain, APPUYÉ PAR Félix Laberge, conseiller, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ.
- 9- Principaux points discutés à la table de la M.R.C.**
Monsieur le maire fait part de certains dossiers discutés à la table de la M.R.C. de la Côte-de-Beaupré lors de la dernière assemblée de conseil.
- Adoption d'une résolution qui a pour effet de permettre d'accorder deux stationnements sur le territoire de L'Ange-Gardien ;
 - Entente signée avec la Ville de «Québec et la MRC et les municipalités de la côte pour la gestion des matières résiduelles et recyclables ;
- 10- Rapport du comité de loisirs, comité consultatif d'urbanisme, Régie d'assainissement des eaux**
Loisirs (Michel Laberge)
- La municipalité est présentement dans la semaine de relâche soit du 2 au 6 mars avec un bon taux de participation ;
 - Le Hookfest aura lieu sur le fleuve, en arrière du parc riverain, avec diverses activités, soit le 7 mars prochain ;
- Fin de mandat pour l'Œuvre des Loisirs**
ATTENDU la fin de l'activité du bingo de L'Ange-Gardien ;
ATTENDU qu'il était nécessaire d'effectuer des activités, par L'Œuvre des Loisirs, afin de combler les déficits que le terrain de jeux et la semaine de relâche amenaient ;
ATTENDU le rapatriement du terrain de jeux et de la semaine de relâche à la municipalité en 2020 ;
ATTENDU le manque de participation du comité de L'Œuvre des Loisirs pour les autres activités relevant de leur mandat ;
- 20-03-9950 EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Chantale Gagnon, conseillère, que le conseil municipal de l'Ange-Gardien mette fin au mandat donné à L'Œuvre des Loisirs, et, rapatrie la Fête Nationale et la Fête de Noël aux services des loisirs de la Municipalité de L'Ange-Gardien, APPUYÉ PAR Michel Laberge, conseiller, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ.
- Autorisation de dépenses pour divers événements des loisirs**
IL EST PROPOSÉ PAR Félix Laberge, conseiller, que le conseil municipal de l'Ange-Gardien autorise les dépenses suivantes pour les loisirs :
- 6 000\$ pour la Fête Nationale qui aura lieu le 23 juin 2020 ;
 - 20 000\$ pour l'organisation du terrain de jeux;
 - 1 000\$ pour l'organisation d'activités pour le parc riverain;
- 20-03-9951 APPUYÉ PAR Roger Roy, conseiller, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ.
- Demande d'aide financière pour le programme d'accompagnement en loisirs**
IL EST PROPOSÉ PAR Michel Laberge, conseiller, que le conseil accepte de verser une aide financière, s'il y a lieu après application de subvention, pour l'été 2020, pour le programme d'accompagnement en loisirs à la Municipalité de Boischatel, APPUYÉ PAR Simon Marcoux, conseiller, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ.
- 20-03-9952
- Coordonnatrice et animatrice responsable - été 2020**
IL EST PROPOSÉ PAR Chantale Gagnon, conseillère, que le conseil effectue l'embauche , pour le terrain de jeux - été 2020, d'une coordonnatrice et une
- 20-03-9953

animatrice responsable, soient Mesdames Léonie St-Hilaire et Justine Langlois, APPUYÉ par Roger Roy, conseiller, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ.

Comité consultatif d'urbanisme

Pas eu de réunion en février

Régie d'assainissement des eaux (Roger Roy)

- Dépôt des états financiers 2019, la Régie termine avec un surplus de 11265\$;

9. Adoption du second projet de règlement #20-670 ayant pour effet de modifier certaines dispositions du règlement de lotissement #16-643

ATTENDU QUE le conseil de cette municipalité a adopté le premier projet de règlement le 3 février 2020 ;

ATTENDU QUE le conseil a tenu le 2 mars 2020, une assemblée publique de consultation sur le projet de règlement ;

20-03-9954

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Michel Laberge, conseiller, APPUYÉ PAR Simon Marcoux, conseiller, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, QUE le conseil adopte le second projet de règlement #20-670 ayant pour effet de modifier certaines dispositions du règlement de lotissement #16-643.

10. Avis de motion pour adopter un règlement ayant pour effet de modifier certaines dispositions du règlement de lotissement #16-643

Un avis de motion est donné par Chantale Gagnon, conseillère, qu'à une séance ultérieure sera présenté un règlement ayant pour effet de modifier certaines dispositions du règlement de lotissement #16-643.

11. Appel d'offres sur invitation pour les travaux de réparation de pavage 2020

20-03-9955

IL EST PROPOSÉ PAR Roger Roy, conseiller, QUE la Municipalité de L'Ange-Gardien effectue un appel d'offres sur invitation pour les travaux de réparation de pavage pour la saison 2020, APPUYÉ PAR Félix Laberge, conseiller, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ.

12. Avis de motion et présentation du projet de règlement #20-671 modifiant le règlement #18-656, de façon à ajouter des dispositions concernant le stationnement

Un avis de motion est donné par Michel Laberge, conseiller, qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, le règlement #20-671 modifiant le règlement #18-656, de façon à ajouter des dispositions concernant le stationnement.

Un projet de ce règlement est présenté séance tenante.

L'adoption aura lieu le 6 avril 2020 à 19h30.

13. Quote-part 2020 pour PLUMobile

CONSIDÉRANT QUE les articles modifiés 467.11 à 467.14 de la Loi sur les Cités et les Villes et les articles modifiés 536 à 539 du Code municipal autorisent plus particulièrement les municipalités ou villes à procéder par résolution plutôt que par règlement, pour l'approbation des plans de transport, des budgets, la modification des tarifs et des horaires du service;

CONSIDÉRANT QUE Développement Côte-de-Beaupré est l'organisme délégué par la MRC de La Côte-de-Beaupré pour assurer la gestion du transport collectif et adapté des municipalités de L'Ange-Gardien, Château-Richer, Sainte-Anne-de-Beaupré, Beaufort, Saint-Ferréol-les-Neiges, Saint-Joachim;

CONSIDÉRANT QUE le service de transport collectif et adapté pour les MRC de La Côte-de-Beaupré et de l'Île d'Orléans est connu sous le nom de PLUMobile - Organisateur de déplacements et que PLUMobile fait partie intégrante de l'organisme Développement Côte-de-Beaupré;

CONSIDÉRANT QUE le Développement Côte-de-Beaupré est un organisme légalement constitué;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal accepte et approuve la grille tarifaire 2020 :

	Tarif actuel
Déplacements à l'intérieur des MRC (Interne) – paiement argent	4,00 \$
Série de 10 billets pour les déplacements à l'intérieur des MRC (Interne)	37,50 \$
Déplacements à l'extérieur des MRC (Externe) – paiement argent	5,00 \$
Série de 10 billets pour les déplacements à l'extérieur des MRC (Externe)	45,00 \$
Laissez-passer mensuel adulte (Externe)	100,00 \$
Laissez-passer mensuel aîné et étudiant (Externe)	70,00 \$
Enfant de 5 ans et moins	GRATUIT

CONSIDÉRANT QUE Développement Côte-de-Beaupré a préparé les prévisions budgétaires pour l'année 2020, et que ces prévisions ont été adoptées le 12 décembre 2018 par résolution 2019-CA-47 de conseil administratif;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a pris connaissance des prévisions budgétaires adoptées par Développement Côte-de-Beaupré et qu'il accepte et approuve ces prévisions budgétaires;

CONSIDÉRANT QUE la quote-part de la municipalité de L'Ange-Gardien a été établie à 25 506.90 \$ représentant 6,70\$ par habitant pour l'année 2020;

CONSIDÉRANT QUE le 6,70\$ de la quote-part inclut le transport collectif et le transport adapté dans toutes les municipalités participantes;

CONSIDÉRANT QUE la quote-part de la municipalité est conditionnelle à la participation financière du ministère des Transports au transport collectif et adapté;

20-03-9956

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Diane Giguère, conseillère, **APPUYÉ PAR** Chantale Gagnon, conseillère, et **UNANIMEMENT RÉSOLU** que le conseil municipal de L'Ange-Gardien accepte de payer la quote-part pour l'année 2020, soit une somme de 25 506.90 \$ à PLUMobile.

14. Mandat pour assistance technique – ingénieurs

20-03-9957

IL EST PROPOSÉ PAR Simon Marcoux, conseiller, QUE la Municipalité de L'Ange-Gardien mandate la firme Tetra Tech QI inc. :

- pour assistance technique pour l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égouts, pour une enveloppe budgétaire de 5 000\$ plus taxes ;
- pour une assistance technique pour divers travaux : TECQ- FIMEAU-RIRL- ect., pour une enveloppe budgétaire de 10 000\$ plus taxes ;

APPUYÉ PAR Roger Roy, conseiller, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ.

15. Octroi de contrat pour l'entretien des fleurs et plates-bandes

20-03-9958

IL EST PROPOSÉ PAR Félix Laberge, conseiller, QUE la Municipalité de L'Ange-Gardien octroi le contrat à M Pierre Verret Jardinier Inc. pour l'entretien des fleurs et plates-bandes de la municipalité, telle que la soumission présentée et au coût de 9700\$ plus taxes pour la saison 2020, APPUYÉ PAR Michel Laberge, conseiller, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ.

16. Avis de motion et dépôt du projet de règlement d'emprunt #20-672 pour la réfection d'une partie du chemin Lucien-Lefrançois

Un avis de motion est donné par Roger Roy, conseiller, qu'à une séance ultérieure sera présenté un règlement numéro 20-672 décrétant un emprunt pour la réfection d'une partie du chemin Lucien-Lefrançois.

Un projet de ce règlement est déposé séance tenante.
L'adoption aura lieu le 6 avril 2020 à 19h30.

17. Appel d'offres publiques pour la réfection d'une partie du chemin Lucien-Lefrançois

20-03-9959 ATTENDU l'octroi d'une aide financière dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale (RIRL) pour un montant de 692 020 \$, par le ministre des Transports;
EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Simon Marcoux, conseiller, **APPUYÉ PAR** Félix Laberge, conseiller, et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** que la municipalité effectue un appel d'offres publiques pour la réfection d'une partie du chemin Lucien-Lefrançois.

18. Appel d'offres sur invitation pour le service de conteneurs de l'écocentre

20-03-9960 IL EST PROPOSÉ PAR Michel Laberge, conseiller, QUE la Municipalité de L'Ange-Gardien effectue un appel d'offres sur invitation pour le service de conteneurs de l'écocentre pour les années 2020 et 2021, **APPUYÉ PAR** Roger Roy, conseiller, **ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**.

19. Octroi de contrat pour une évaluation environnementale de site- Phase 1

20-03-9961 ATTENDU le projet déposé pour demande de subvention dans le cadre du Programme FIMEAU ;
ATTENDU l'obligation d'effectuer une évaluation environnementale du site phase 1, pour effectuer le devis pour appel d'offres ;
EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Diane Giguère, conseillère, **APPUYÉ PAR** Chantale Gagnon, conseillère, et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**, QUE la Municipalité de L'Ange-Gardien octroi un contrat à Tetra Tech Qi inc. pour une enveloppe budgétaire de 4000\$ plus taxes pour l'évaluation environnementale du site Phase 1 pour le projet FIMEAU.

20. Deuxième période de questions

21. Divers

1 Engagement d'un contremaître des travaux publics

20-03-9962 IL EST PROPOSÉ PAR Félix Laberge, conseiller, QUE la Municipalité de L'Ange-Gardien effectue l'embauche de M. Philippe Cantin, au poste de contremaître des travaux publics, et qu'un contrat soit signé entre les deux parties, débutant le 6 avril 2020, **APPUYÉ PAR** Michel Laberge, conseiller, **ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**.

2 Renouvellement d'adhésion au réseau environnement

20-03-9963 IL EST PROPOSÉ PAR Félix Laberge, conseiller, que le conseil autorise le renouvellement d'adhésion au réseau environnement pour l'année 2020 au coût de 280\$, **APPUYÉ PAR** Simon Marcoux, conseiller, **ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**.

3 Autorisation de dépense

20-03-9964 IL EST PROPOSÉ PAR Roger Roy, conseiller, que le conseil autorise une dépense de 5 000\$ plus taxes pour l'achat, l'entretien et les frais d'utilisation d'un module de gestion de l'inventaire des infrastructures « Goinfra », avec la firme Azimut solutions géomatiques, **APPUYÉ PAR** Félix Laberge, conseiller, **ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**.

4 Subvention accordée pour l'amélioration du réseau routier

20-03-9965 **Attendu que** L'Ange-Gardien a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAV) ;
Attendu que le formulaire de reddition de comptes »V-0321 a été dûment rempli ;
Attendu que les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAV ;
Attendu que le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et admissible au PAV ;
En conséquence, il est proposé par Michel Laberge, conseiller, **appuyé par** Félix Laberge, conseiller, que le conseil de L'Ange-Gardien approuve les dépenses d'un montant de 40617.54 \$ relatives aux travaux d'amélioration réalisés et frais inhérents admissibles mentionnés sur le formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, soit sur

la rue Richard, L'Ange-Gardien pour les dossiers 00029032-1-21040(03)-2019-12-19-4, pour une subvention de 15 000\$.

22. Levée ou ajournement de la séance

Monsieur le maire demande une résolution pour lever la séance.

20-03-9966

IL EST PROPOSÉ PAR Chantale Gagnon, conseillère, que la présente séance soit levée, il est 19h50, APPUYÉ PAR Diane Giguère, conseillère, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ.

« Je, Pierre Lefrançois, maire, par la présente signature, approuve chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, conformément à l'article 142 du *Code municipal*. »

Pierre Lefrançois, Maire

Lise Drouin, Secrétaire-trésorière/Directrice Générale